

Département
HAUT-RHIN
Arrondissement
ALTKIRCH

COMMUNE de SPECHBACH

SOUS-PREFECTURE ALTKIRCH
REÇU LE

PROCES VERBAL DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

22 AVR. 2026

ALA SOUS-PREFECTURE

Nombre des membres
du Conseil municipal
élus :

19

Nombre des membres
qui se trouvent
en fonction :

19

Nombre des membres
qui ont assisté
à la séance :

18

SEANCE du 13 avril 2026

Le Conseil Municipal de la commune de Spechbach, étant assemblé en session ordinaire, à la mairie, après convocation légale, sous la présidence de M. Yves KELLER, Maire.

Etaient présents : **18**

KELLER Yves, DANGELSER Annaïck, MULLER Denis, BUCHER Nathalie, SPROESSER Thomas, ANSELM Corinne, GEISS Agnès, MEYER Christine, SAUNER Monique, VAYER Emmanuel, FOLTZER-ESTEVEs Anne, BELZUNG Baptiste, MEYER Thibaut, DITNER Kevin, PFLIEGER Jérémy, HEIM Antoine, STEFFEN Philippe, ALVES-MULLER Marina.

Était absent : **1**

Excusé : FUTSCH Virginie

Non excusé : /

Procuration : Mme FUTSCH Virginie a donné procuration à Mme SAUNER Monique

Délibération N°2026/20

COMMISSION COMMUNALE CONSULTATIVE DE LA CHASSE (4C)

MAINTIEN EN POSTE DES MEMBRES

Le Maire explique que les membres de la 4C ont été élus en 2023 pour la période 2023-2033, lors de l'adjudication des chasses communales de cette même période.

Baptiste BELZUNG et Denis MULLER ont été élus.

VU la délibération N° 2023/22 du 13 avril 2023,

Sur proposition du Maire,

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

MAINTIENT Baptiste BELZUNG et Denis MULLER à la Commission Communale Consultative de la Chasse.

Pour extrait conforme au registre,
A Spechbach, le 17 avril 2026
Le Maire, Yves KELLER

